



Recouvrement de mauvaises créances hors Québec

Non-renouvellement de l'achat regroupé

Québec, le 5 avril 2017 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle ne procédera pas au renouvellement du dossier d'achat regroupé visant les services de recouvrement de mauvaises créances hors Québec dont la fin est prévue le 31 mai 2017.

L'analyse de ce dossier a permis de constater que cet achat regroupé répondait aux besoins d'un nombre restreint de clients et un volume d'activité insuffisant faisant en sorte que les conditions avantageuses n'étaient pas obtenues pour maintenir ce regroupement en place.

Il est suggéré à la clientèle de procéder aux acquisitions, dans le respect de la réglementation et des seuils applicables. Au besoin, le CSPQ pourra accompagner sa clientèle tout au long des démarches d'acquisition requises.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Mélanie Roy, conseillère en acquisition
Direction des achats regroupés